

Remarques sur le placement des clitiques

Yves-Charles Morin
 Université de Montréal

On sait que le complément d'objet indirect humain de certains verbes, e.g. les verbes penser, songer, faire attention, prendre garde, ne peuvent pas être cliticisés en lui, alors que c'est possible pour d'autres verbes, comme parler, rendre, donner.

- (1) a. Je parle à lui, mais pas à elle.
 b. Je lui parle.
 c. *Je parle à lui.
- (2) a. Je pense à lui, mais pas à elle.
 b. Je pense à lui.
 c. *Je lui pense.

Remarquons que le complément d'objet indirect, s'il est non-humain ou indéfini semble toujours pouvoir être cliticisé en y. Nous distinguerons ces deux cliticisations en les appelant respectivement la cliticisation dative (e.g. je lui réponds) et la cliticisation en à (e.g. j'y réponds). Gross (à paraître) et Kayne (1969) proposent de distinguer lexicalement les verbes qui permettent la cliticisation dative de ceux qui la bloquent, le premier à l'aide de traits syntaxiques, le second en postulant deux sous-catégorisations différentes avec deux prépositions homophones à différentes. Cette approche implique que le blocage de la cliticisation dative est arbitraire. Nous montrerons dans la section 7 que ce n'est pas toujours le cas.

En ce qui concerne le complément d'objet direct, nous pouvons aussi distinguer deux types de cliticisation, une cliticisation en de (e.g. j'en ai vu) lorsque le complément est indéfini, et une cliticisation accusative (e.g. je les ai vus) lorsque le complément est défini. La cliticisation en de comme la cliticisation en y semble systématique pour tous les verbes. Il est généralement admis que la cliticisation accusative s'applique systématiquement pour tous les verbes, cf. Kayne (1969). Nous montrerons que ce n'est pas le cas et qu'il existe des constructions dans lesquelles un complément d'objet direct défini n'est pas susceptible de cliticisation accusative.

1. Construction attributives du sujet.

Kayne (1969) observe que les verbes comme le verbe être bloquent la cliticisation accusative dans des constructions comme (3) où moi n'est pas cliticisable; il pense cependant qu'il s'agit là d'un autre phénomène sans spécifier quel il pourrait être.

- (3) a. C'est moi le plus malin.
 b. *Ça m'est le plus malin.

Notons que le syntagme nominal qui suit un verbe attributif (que nous appellerons aussi l'attribut du sujet) est cliticisable lorsqu'il est non-référentiel, c.f. (4) où les attributs ont été cliticisés sous la forme le, que

c'est uniquement lorsqu'il est référentiel comme dans les phrases (3) ou (5) que la cliticisation est bloquée.

- (4) a. Pierre n'est pas encore mon ami (aguérri), et je ne sais pas quand il le sera.
 b. Pierre n'est pas encore mon ami (aguérri), mais il le deviendra peut-être.
 c. Pierre est mon ami (aguérri), et il le restera longtemps.
- (5) a. Si j'étais toi, ...
 b. *Si je t'étais, ...
 c. Tu resteras toujours toi, mon pauvre vieux.
 d. *Tu te resteras toujours, mon pauvre vieux.
 e. Il restera toujours lui-même, ce vieil obstiné.
 f. *Il se restera toujours, ce vieil obstiné.

Les syntagmes prépositionnels qui suivent ces verbes attributifs sont cliticisables dans les mêmes conditions que les verbes non-attributifs, comme le montrent les phrases (6).

- (6) a. Il en est capable.
 b. Tu crois donc qu'il y est.
 c. Je lui serai toujours fidèle.
 d. Je te resterai toujours fidèle.
 e. Je sens qu'il me deviendra vite intolérable.

Il ne semble donc pas que la cliticisation des verbes attributifs du sujet soient essentiellement différente de celle des autres verbes, la seule particularité étant que l'attribut du sujet n'est pas cliticisable quand il est référentiel.

2. Constructions attributives de l'objet.

Les constructions telles que (7) montrent que certains verbes peuvent être suivis de deux syntagmes nominaux (ou bien d'un syntagme nominal plus un syntagme adjectival). On peut parler alors de construction en double accusatif, ou encore d'attribut de l'objet.

- (7) a. J'estime ton histoire un bon exemple d'histoire invraisemblable.
 b. Je trouve Pierre très intéressant.

Le complément d'objet direct (c'est à dire le premier syntagme nominal) peut être cliticisé, comme le montrent les exemples (8), mais pas l'attribut, comme le montrent les exemples (9).

- (8) a. Je ne l'estime pas vraiment un aussi bon spécimen que tu penses.
 b. Je le trouve très intéressant.
- (9) a. Pierre est fou, et Marie l'est peut-être aussi.
 b. *Pierre est certainement fou, mais je ne le considère pas Marie.
 c. Pierre est certainement fou, mais je ne considère pas Marie comme tel(le).

- (10) a. Pierre n'est pas beau, mais il le deviendra peut-être.
 b. *Pierre n'est pas beau, mais il se le considère.
 c. Pierre n'est pas beau, mais il se considère (comme) tel.

Les autres compléments des verbes entrant dans les constructions attributives du sujet sont cliticisés normalement, comme le montrent les exemples (11).

- (11) a. Je la lui crois fidèle.
 b. Je l'en crois fort capable.

Ces constructions montrent que le deuxième complément d'une construction en double accusatif n'est pas sujet à la cliticisation accusative.

3. Prédicats d'exigence.

Les prédicats d'exigence, e.g. prendre, requérir, demander, exiger, interdisent aussi la cliticisation accusative dans certaines constructions. Les exemples (12) et (13) montrent que la cliticisation en de est possible, mais pas la cliticisation accusative dans des constructions autrement identiques.

- (12) a. C'est des chevaux que ça prendrait pour faire un tel travail.
 b. Des chevaux, ça en prendrait pour faire un tel travail.

- (13) a. C'est toi que ça prendrait pour faire un tel travail.
 b. *Toi, ça te prendrait pour faire un tel travail.
 c. Ça prendrait toi pour faire un tel travail.

Après le verbe prendre, le complément d'objet direct lorsqu'il est pronom peut apparaître en position post-verbale sous sa forme tonique, comme dans (13c). Après les autres prédicats d'exigence, les formes avec un pronom tonique sont stylistiquement moins acceptables. Des phrases comme (14c) exigent des intonations particulières, en particulier, le pronom tonique doit être accentué. Il est important de noter que ces verbes peuvent prendre des compléments susceptibles de cliticisation accusative comme le prouvent les constructions en c'est --- que, e.g. (13a) et (14a), et que par suite l'impossibilité d'avoir des phrases telles que (13b) et (14b) avec un pronom cliticisé montre bien que la cliticisation accusative est bloquée. Le fait que les constructions (13c) et (14c) peuvent exiger des intonations particulières correspond certainement à une autre contrainte qui affecte tous les compléments d'objets directs toniques en position post-verbale, qu'ils soient cliticisables ou non.

- (14) a. C'est lui que ça demanderait pour en venir à bout.
 b. *Ça le demanderait pour en venir à bout.
 c. Ça demanderait lui pour en venir à bout.

Notons que les datifs éthiques peuvent apparaître devant ces mêmes verbes, e.g. (15).

- (15) Ça te prendrait un gars comme lui pour faire ce travail.

Lorsque le sujet des prédicats d'exigence est voltitif, nous observons que la cliticisation accusative est alors possible, e.g. (16). Nous retrouverons

plus loin ce même type de contrainte, où la cliticisation accusative n'est possible que lorsque le sujet est volitif.

(16) Je le (te) prendrais bien pour faire ce travail.

On aimerait pouvoir dire que la cliticisation du complément d'objet direct est impossible à chaque fois que le sujet du verbe est non-volitif. Ce n'est malheureusement pas le cas, c.f. des phrases (17) où le sujet n'est pas nécessairement volitif, et où la cliticisation accusative a eu lieu.

- (17) a. Jean l'ennuie (avec ses airs pédants).
b. Ca l'ennuie de te voir partir.

4. Extrapolation en il

Il existe (au moins) deux verbes qui permettent l'extrapolation de leur sujet quand celui-ci est défini, viz. rester et manquer. La règle (transformationnelle ou interprétative) d'extrapolation qui met en relation des phrases de (18) et de (19), assigne à Pierre la même relation fonctionnelle dans chacune de ces deux paires.

- (18) a. Pierre reste encore (à laver).
b. Il reste encore Pierre (à laver).

(19) a. Pierre manque encore (à l'appel).
b. Il manque encore Pierre (à l'appel).

Ces verbes bloquent aussi la cliticisation accusative cf. les exemples (20) et (21).

- (20) a. *Il le manque encore.
b. Il manque encore lui.

(21) a. *Il me reste encore, les gars!
b. Il reste encore moi, les gars!

Une solution transformationnelle de ces constructions pourrait rendre compte de ces propriétés en ordonnant la cliticisation accusative avant l'extrapolation puisqu'on observe des phrases telles que (22b) où lui et en ont été cliticisés.

- (22) a. Il reste beaucoup d'amis à Pierre.
b. Il lui en reste beaucoup.

Il est intéressant de noter que la plupart des extrapolation de syntagmes nominaux ne sont possibles que lorsque le sujet est indéterminé, c'est à dire dans des conditions où la cliticisation accusative n'est pas applicable e.g. (23).

- (23) a. Des hommes sont venus de partout.
b. Il est venu des hommes de partout.
c. Il en est venu de partout.

De la même manière, l'extraposition des propositions ne semble pas possible lorsque le verbe peut être suivi d'un complément d'objet direct qui pourrait être soumis à la cliticisation accusative, e.g. (24) et (25).

- (24) a. Que Pierre soit venu (lui) semble peu probable.
 b. Il (lui) semble peu probable que Pierre soit venu.
- (25) a. Que Pierre soit venu ennuie Marie terriblement.
 b. Ça l'ennuie terriblement, que Pierre soit venu.

Apparemment l'extraposition en il est remplacée par une extraposition en ça (peut-être une dislocation) lorsqu'il peut exister un complément d'objet direct après le verbe.

5. Prédicats de réminiscence

Le verbe imaginer est un prédicat de réminiscence complètement régulier en ce qui concerne la cliticisation accusative comme le montrent les exemples (26).

- (26) a. J' imagine mal Pierre à cet âge-là.
 b. Je l' imagine mal à cet âge-là.
 c. Je t' imagine mal à cet âge-là.

Les verbes pronominaux s'imaginer, se représenter, se rappeler permettent la cliticisation accusative des troisièmes personnes, mais pas les autres.

- (27) a. Je me l' imagine mal à cet âge-là.
 b. *Je me t' imagine mal à cet âge-là.
 c. *Je t' imagine mal à moi à cet âge-là.
 d. Je m' imagine mal toi à cet âge-là.

Le fait que (27b) ne soit pas possible correspond à une contrainte générale en français qui interdit la présence en position pré-verbale des clitiques accusatifs me, te, se, nous, ou vous avec un clitique datif. En règle générale cependant lorsque les cliticisations accusative et dative créeraient une configuration interdite, c'est la cliticisation accusative qui se produit, et le complément d'objet indirect reste en position post-verbale, comme le montrent les exemples (28).

- (28) a. Je présenterai Pierre à Marie
 b. Je la lui présenterai.
 c. Je te la présenterai.
 d. *Je te lui présenterai.
 e. Je te présenterai à elle.

Notons, en passant, que les datifs éthiques ne sont pas sujets à cette contrainte, c.f. (29).

- (29) a. Je te lui présenterai une de ces nanas.
 b. Je te le présenterai à une de ces nanas.

Dans le cas des verbes s'imaginer et se représenter cependant c'est la

cliticisation accusative qui est bloquée, c.f. (27c), ce qui est un autre exemple de blocage de la cliticisation accusative.

Les verbes de réminiscence rappeler et évoquer bloquent aussi la cliticisation accusative ainsi qu'il apparaît dans les exemples (30) et (31).

- (30) a. Cette enfant lui rappelle toi à cet âge-là.
 b. *Cette enfant te rappelle à Marie à cet âge-là.
- (31) a. ?Cette mise en scène était censée évoquer toi en train de prendre ton bain.
 b. *Cette mise en scène était censée t'évoquer en train de prendre ton bain.

Mes intuitions ici sont beaucoup moins claires, mais il semble que les troisièmes personnes peuvent être sujettes à la cliticisation accusative avec ces verbes, cf. (32).

- (32) a. Cette enfant la lui rappelle à cet âge-là.
 b. Cette mise en scène était censée l'évoquer en train de prendre son bain.

Lorsque le sujet des verbes rappeler et évoquer son volitifs, la cliticisation accusative est toujours possible, cf. (33).

- (33) a. Je te rappèlerai à son bon souvenir.
 b. Ils étaient censés t'évoquer pendant la représentation.

6. Verbes impersonnels.

Il existe (au moins) un verbe impersonnel qui peut avoir un complément d'objet direct, viz. le verbe falloir. Ce verbe bloque aussi la cliticisation accusative des premières et deuxième personnes, cf. (34) et (35).

- (34) a. C'est toi qu'il (me) faut pour faire ce travail.
 b. *Il (me) te faut pour faire ce travail.
 c. *Il te faut (à moi) pour faire ce travail.
 d. Il me faut toi pour faire ce travail.
- (35) a. C'est lui qu'il (me) faut, absolument.
 b. Il (me) le faut, absolument.

7. Prédicats symétriques

Nous avons vu précédemment qu'il semble faux de dire que la cliticisation accusative soit systématique. Il semble y avoir des cas où elle est bloquée, et que ceux-ci soient régis par certaines propriétés sémantiques. Nous traiterons dans cette section de certains cas de blocage de la cliticisation dative et nous montrerons que ces blocages ne sont pas toujours arbitraires et peuvent dans certains cas être associés à des propriétés sémantiques précises.

Pour rendre compte du blocage de la cliticisation dative après penser, mais non parler, dans les exemples (10 et (2), on peut marquer lexicalement

le verbe penser comme exceptionnel. Les mêmes mécanismes permettent de rendre compte du blocage de la cliticisation dative après des verbes comme unir, cf. Gross (1974), ce qui implique ce blocage soit arbitraire.

- (36) a. C'est ce prêtre qui a uni Pierre à Marie.
 b. *C'est ce prêtre qui lui a uni Pierre.
 c. C'est ce prêtre qui a uni Pierre à elle.

En fait lorsqu'on observe l'ensemble des verbes qui peuvent avoir deux compléments d'objet, un direct et un indirect humain, c'est à dire l'ensemble des verbes qui peuvent être sujets à la fois à la cliticisation accusative et à la cliticisation dative, on peut distinguer les verbes où les deux compléments sont des arguments symétriques du prédicat comme par exemple les verbes assimiler, joindre, lier, relier, allier, apparenter, jumeler, unir, combiner, des verbes où les deux compléments ne le sont pas, comme par exemple amener, recommander, préférer, conduire. Les verbes symétriques ont la propriété (non-caractéristique) de pouvoir aussi avoir un seul complément d'objet direct sémantiquement pluriel, cf. (36a) et (37).

- (37) C'est ce prêtre qui a uni Pierre et Marie.

On observe que la cliticisation dative est bloquée dans toutes les constructions avec un prédicat à deux compléments symétriques et il semble qu'elle ne soit jamais bloquée avec les prédicats à deux compléments non-symétriques.

Notons cependant que certains tours peuvent faire penser qu'on ait cliticisation dative avec des prédicats symétriques, e.g. la phrase (40); il s'agit en fait de datif éthique.

- (40) C'est ce prêtre qui me les a mariés.

NOTES

*Cette recherche a été faite dans le cadre d'une recherche subventionnée par le gouvernement du Québec au titre de la F.C.A.C.

REFERENCES

Gross, Maurice. A paraître. Méthodes en syntaxe.

Kayne, Richard. 1969. "On the inappropriateness of rule features," in Quarterly Progress Report 95, MIT Research Laboratory of Electronics.